

L'Écho-citoyen

d'Alsace Centrale

Des petits gestes qui font la différence

Bien gérer ses déchets au quotidien est essentiel pour lutter contre les gaz à effet de serre. En triant nos déchets, nous favorisons le recyclage, réduisant ainsi l'extraction de nouvelles matières premières et les émissions de CO₂ associées. Le compostage des déchets organiques, quant à lui, produit un engrais naturel et diminue le gaspillage. Des gestes simples comme réutiliser, recycler et composter ont donc un impact considérable sur notre environnement.

Mais l'enjeu est de réduire notre production de déchet. En évitant la consommation de nouveaux objets, nous évitons du même coup les impacts carbone associés à leur fabrication, à leur transport et à leur élimination.

Depuis 30 ans, en Alsace Centrale, nous avons adopté ces pratiques, réussissant à réduire de 21% la production annuelle de déchets par habitant depuis 2010. Bien que la neutralité carbone soit encore loin, ces progrès montrent que nos modes de vie peuvent évoluer. Chaque effort compte et, ensemble, nous pouvons faire une grande différence pour la planète et les générations futures. Adoptons ces pratiques simples pour protéger notre environnement et limiter le changement climatique.

Jean-Pierre PIELA

Président du SMICTOM d'Alsace Centrale



Pour atteindre la neutralité carbone et ainsi limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, chaque Français devrait d'ici 2050 passer d'une production de 10 tonnes d'équivalent CO₂ à 2 tonnes pour respecter l'objectif de la COP 21 (Accord de Paris). C'est un défi individuel et collectif qui nécessite de revoir nos habitudes. Travailler à réduire nos déchets est un premier pas pour transformer nos modes de consommation. Vous aussi, devenez un champion du quotidien en appliquant les éco-gestes suivants :

La gestion des déchets en Alsace Centrale représente
174 kg eqCo₂
par habitant

JE BOIS L'EAU DU ROBINET

Depuis qu'il s'est mis à l'eau du robinet, Michel ne consomme plus de bouteilles en plastique.

Ce simple geste réduit considérablement les émissions de gaz à effet de serre liées à la fabrication des bouteilles. En effet, il n'y a plus d'extraction de ressources naturelles, de consommation d'énergie pour la production, de transport vers les magasins, ni de déchets à gérer.



2 bouteilles
en plastique / jour
pendant un an → **287 kg**
équivalent CO₂

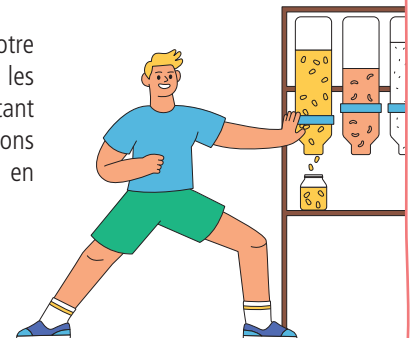


287 kg
équivalent CO₂

J'ACHÈTE EN VRAC

Depuis qu'il achète ses céréales en vrac, Julien a considérablement réduit sa production d'emballages.

L'achat en vrac réduit significativement notre consommation de plastique en éliminant les emballages à usage unique. De plus, en apportant nos propres contenants réutilisables, nous diminuons la pollution plastique et le gaspillage alimentaire en achetant uniquement ce dont nous avons besoin.



1 kg
de nourriture jetée → **2,2 kg**
équivalent CO₂



2,2 kg
équivalent CO₂

*Ce chiffre concerne uniquement la gestion des déchets et non pas l'empreinte carbone associée à la fabrication et au transport des produits avant leur fin de vie, qui vient donc en plus.

JE COMPOSTE

Depuis qu'elle s'est mise au compost, **Muriel a réduit son bac gris de plus de 60 kilos.**

Ce geste simple contribue significativement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en enrichissant le sol et en réduisant le besoin de transport et de traitement des déchets.



compostage
d'**1 tonne**
de déchets organiques



35 kg
équivalent CO2
évités

J'ACHÈTE DE SECONDE MAIN

Depuis qu'elle a adopté des vêtements de seconde main, **Sophie a contribué à la réduction des déchets textiles.**

Le textile est un secteur très émetteur de gaz à effet de serre. La fabrication d'un jean par exemple a un impact carbone significatif principalement en raison de la consommation d'eau et d'énergie lors de la production de coton, du traitement chimique du tissu et du transport international des matières premières et du produit fini.



une garde-robe de
30 habits



415 kg
équivalent CO2

JE FAIS DU COVOITURAGE

Depuis qu'ils pratiquent le covoiturage, **Laura et Paul ont réduit leur empreinte carbone de manière significative.**

Collectivement, ils diminuent la congestion routière et renforcent les liens communautaires. En adoptant le covoiturage, nous favorisons une mobilité durable et améliorons la qualité de vie pour tous.



30 km
trajet covoituré
aller-retour 5/7 jours



864 kg de CO2 /an
de réduction de votre
empreinte carbone

JE FAIS RÉPARER MON ÉLECTROMÉNAGER

Depuis qu'il fréquente les Repair Cafés, **Sami a donné une seconde vie à de nombreux objets**, limitant ainsi la surconsommation.

Les appareils électroniques et électroménagers (réfrigérateurs, machines à café ou à laver le linge...) ont une empreinte carbone importante. Lorsqu'un appareil ne marche plus, il vaut mieux essayer de le réparer que d'en acheter un autre.



200€
d'achat d'appareil
électroménager



200 kg
équivalent CO2

Évaluez
votre empreinte
carbone sur
nogsstesclimat.fr



Éviter d'acheter systématiquement des objets neufs et de jeter ce qui pourrait encore servir contribue à **préserver les ressources de la planète et à réduire nos déchets.**

Pour allonger la durée de vie des objets, pensez à **emprunter, louer, acheter d'occasion, réparer, donner, revendre ou échanger.** Découvrez comment prolonger la vie de vos objets sur longuevieauxobjets.gouv.fr.